

« Vive la pauvrophobie ! »

La déconstruction des préjugés sur les pauvres ne peut être salutaire que si elle s'accompagne d'une critique des mécanismes qui produisent la précarité et non de la dite "discrimination des pauvres". (1)

Daniel Zamora (Sociologue et chargé de recherches FNRS à l'ULB)

« Laissez-moi vous parler des riches. Ils sont différents de vous et moi », écrivait le romancier américain Francis Scott Fitzgerald dans l'une de ses plus célèbres nouvelles. « Ils possèdent et jouissent tôt dans la vie, ce qui n'est pas sans effet sur eux », poursuivait l'écrivain. « Cela les rend tendres là où nous nous endurissons, cyniques là où nous sommes confiants ». « A moins d'être né riche », ajoutait Fitzgerald, « c'est très difficile à comprendre ». Dans une réplique qui resta célèbre, l'écrivain Ernest Hemingway répondit malicieusement qu'en effet, les riches sont différents de nous : « Ils ont plus d'argent ». A

Le problème de la pauvreté est par nature différent de celui du racisme et du sexisme

ses yeux, en matière d'inégalités ce n'est donc pas tant les préjugés que les riches ont à l'égard des pauvres ou les illusions qu'ils entretiennent vis-à-vis d'eux-mêmes qui importe, mais bien leur compte en banque.

Cependant, à en croire le succès croissant du concept de « pauvrophobie », cette perspective semble de moins en moins répandue. Le terme, choisi par ATD-Quart monde en 2016, visait à nommer les stéréotypes visant les pauvres et la « discrimination » dont ils seraient victimes. Depuis, l'idée a bénéficié d'une exposition médiatique considérable et est l'objet de campagnes de sensibilisation de grande ampleur. Cette haine irrationnelle des moins bien lotis de notre société devrait désormais être mise au même rang que toutes les formes

de xénophobie ou de misogynie. Si ces deux dernières font légitimement depuis peu la une de nos journaux, peut-on cependant réellement parler de « pauvrophobie » comme on parle « d'homophobie » ? Les pauvres sont-ils effectivement essentiellement victimes de « discriminations » et leur situation se verrait-elle améliorée par la fin des préjugés à leur égard ?

La pauvreté n'est pas réductible à la discrimination

A la première question, si on s'en tient au sens juridique de la notion de « discrimination », la réponse est plutôt négative. En effet, si des critères de « fortune » ou « d'origine sociale » peuvent bien entendu servir à discriminer des personnes de l'accès à certains biens ou services, ces discriminations constituent un aspect tout à fait secondaire de la pauvreté. L'exemple du logement illustre bien l'absurdité de cette notion. A Bruxelles l'exode croissant des ménages les plus pauvres hors de la ville n'est pas le résultat de discriminations mais de la hausse des loyers. En effet, la part du logement accessible aux plus pauvres a drastiquement diminué au cours des vingt dernières années. Aujourd'hui, si l'on ne devait consacrer "que" 25% de notre revenu au loyer, aucune des personnes vivant sous le seuil de pauvreté ne pourrait se loger en ville. Non à cause de stéréotypes venant des propriétaires mais simplement parce que leurs revenus ne leur permettraient plus d'y accéder. Il en va de même pour des sujets tels la mobilité ou l'accès à l'enseignement supérieur. Le principal obstacle des pauvres n'est pas

qu'ils seraient injustement écartés des biens auxquels ils auraient droit, mais qu'ils n'ont tout simplement pas assez d'argent !

En ce sens, il est également difficile de répondre positivement à la deuxième question. Non seulement le problème de la pauvreté est par nature différent de celui du racisme et du sexisme mais il n'est en plus pas réductible à la « discrimination ». En effet, la solution à la xénophobie consiste à faire en sorte que chacun, dans la diversité de ses croyances ou origines, puisse librement exercer ses droits. Il n'en va pas de même pour la pauvreté. Rares sont ceux qui, en effet, en appellent à célébrer et préserver la différence des pauvres au nom de la diversité. « C'est la pauvreté qu'il faut combattre, pas les pauvres ! » titre la campagne contre la pauvrophobie. On voit cependant mal titrer, de manière similaire : « C'est l'homosexualité qu'il faut combattre, pas les homosexuels ! ».

Pour une société sans pauvres

Cette différence résume cependant bien le gouffre qui sépare la discrimination de la pauvreté. Alors que la lutte contre la discrimination vise une société d'égalité des chances, la lutte contre la pauvreté vise quant à elle, une plus grande égalité des conditions. Notre objectif n'est cependant pas une société qui accepterait les pauvres comme une minorité à respecter, mais une société sans pauvres. La pauvreté est d'abord le résultat de l'inégale distribution des richesses et non de la discrimination.

Imagine-t-on Jean Jaurès en appelant à lutter contre la « prolophobie » des patrons de charbonnages ?

Les pauvres sont d'abord "victimes" d'un manque d'argent et non de préjugés, même si ceux-ci peuvent contribuer à légitimer les inégalités.

En ce sens, bien entendu, la déconstruction des préjugés peut être une tâche salutaire pour la cause si elle s'accompagne d'une critique des mécanismes macroéconomiques qui produisent la précarité et non de la dite « discrimination des pauvres ». Il ne faut en effet pas confondre les stéréotypes qui servent à justifier la pauvreté avec les mécanismes qui en sont les causes. L'idéologie ra-

ciale par exemple, a servi à légitimer l'esclavage, il n'est cependant venu à personne l'idée qu'il était avant tout nécessaire, pour abolir l'esclavage, de lutter contre les préjugés raciaux des maîtres. De la même manière, imagine-t-on seulement Jean Jaurès en appeler à lutter contre la « prolaphobie » des patrons de charbonnages ? Ce qui fut l'objet de sa lutte politique sera moins la « déconstruction » des lieux communs sur la classe ouvrière - pourtant bien plus répandus qu'aujourd'hui - que la diffusion d'une critique profonde des mécanismes économiques responsables

de la concentration des richesses et la promotion d'une conception de la société où la pauvreté serait éradiquée.

En ce sens, si l'on se permet de définir la pauvrophobie comme une phobie de la pauvreté, elle pourrait tout à fait qualifier ceux qui veulent sa disparition. Ceux qui veulent d'un monde sans pauvreté. N'oublions donc pas que, si les pauvres ne sont pas si « différents », ils ont surtout moins d'argent ! □

(1) Article initialement publié dans le numéro du *Vif* du 10 octobre 2018.

« Combat de Pauvres », l'Humanité jetée au rebut

La Compagnie Art&Tça entame une tournée en Wallonie avec sa pièce « Combat de Pauvres ». Formidable coup de projecteur sur (et coup de gueule contre) la pauvreté. A voir de toute urgence...

Denis Desbonnet (CSCE)

Comme son titre l'indique, *Combat de Pauvres* constitue en quelque sorte une variation « 2.0 » sur le thème des « *Misérables* » hugoliens, mais revue et corrigée à la lumière crue du capitalisme en crise - voire agonisant - de ce second millénaire débutant. Un panorama en forme de kaléidoscope défile ainsi sous nos yeux, tambour battant, à travers une succession éclair de petites scènes, donnant vie, chair et sang à une galerie de « personnages » plus vrais que nature.

Une fable, au plein sens du mot, présentée sur le mode désopilant de la fameuse *Tringeling Theory* de Miss Thatcher. Ce prétendu « ruissellement » qui résulterait de la concentration de richesses au sommet de la pyramide sociale, censément pour le plus grand profit de tous : « ceux qui ont réussi », comme « ceux qui ne sont rien ».

(Re)donner la parole et un visage aux sans voix

C'est le pari, périlleux lui aussi, mais réussi, ô combien, que se sont donné nos explorateurs des temps

modernes. Via notamment la création de véritables « tableaux vivants », faisant plus appel à l'imaginaire et à l'inconscient collectif qu'à l'analyse rationnelle, en une sorte de décalque décalé de deux œuvres majeures de la peinture romantique française. « *Le radeau de la Méduse* » de Géricault, tout d'abord, saisissante métaphore d'une civilisation à la dérive, charriant son lot de naufragés, morts ou vivants, et « *La Liberté conduisant le peuple* », de son ami et émule Delacroix. Histoire (grande et petite) de suggérer une alternative positive aux horreurs des champs de bataille.

Manifestement, les concepteurs de la pièce ont voulu indiquer un autre cap possible, une *échappée belle* qui soit, elle, source d'espérance, en rappelant le droit à la souveraineté et à l'insurrection populaires, face à la tyrannie et l'oppression, comme dans l'article 35 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen de 1793.



OLIVIER LAVAL

Rappeler le droit à la souveraineté et à l'insurrection populaires)

Sortir du fatalisme, du défaitisme et du désespoir

Combat de Pauvres devrait être décrété de salut public et remboursé par la Sécurité sociale... Cette Sécu dont un des acteurs, dans un magistral monologue clôturant le spectacle, rappelle la longue et pénible gestation, puis l'accouchement laborieux et douloureux en 1945, sortant des entrailles d'une Europe éventrée, pour la seconde fois en trois décennies, par un conflit mondial des plus atroces et dévastateurs. □